

Date : 01/12/2012
Pays : FRANCE
Page(s) : 7
Diffusion : 5684
Périodicité : Mensuel

LE COURRIER
des maires et des élus locaux



Jean-Pierre Sueur et Jacqueline Gourault Ils légifèrent contre les normes

Une « Haute autorité chargée du contrôle et de la régulation des normes applicables aux collectivités locales » : c'est ce que suggèrent de créer les sénateurs Jacqueline Gourault (UC-UDI) et Jean-Pierre Sueur (PS). Objectifs : lutter contre le poids sur les finances locales des 400 000 normes s'appliquant aux collectivités, « mais aussi sur leur évolution », souligne la sénatrice. La Haute autorité se substituerait à l'actuelle Commission consultative d'évaluation des normes (CCEN) en obtenant des pouvoirs élargis. « Consultée par le gouvernement sur l'impact financier des projets de loi » mais aussi sur « les projets de texte communautaire ayant un impact technique et financier » sur les collectivités, elle pourrait aussi être saisie sur des normes en vigueur. Le texte pourrait être examiné par le Sénat fin janvier 2013.